Concours de Crèches Provençales Bédarridaises

Composées de santons d'argile

	tiche d'inscription
Nom :	Prénom :
Adresse:	
Ville:	Code Postal :
Tél. :	Courriel:
Lundi Mardi Date (entre le 10/12	SOUHAITÉ (À PARTIR DE 18 H) □ Vendredi □ Samedi /2025 et le 19/12/2025) :Heure(s) :Heure(s) :
- CATÉGORIE DAI	NS LAQUELLE VOUS VOULEZ PARTICIPER
☐ Crèche de fami	lle Crèche d'enfants
☐ Crèche de colle	ctivité Crèche miniature
☐ Crèche santons	habillés

À retourner dûment complétée avant le 05/12/2025

Par courrier à : Anne-Marie Ferreira - 1 Avenue de la gare - 84370 Bédarrides Par Courriel à : am.ferreira68@sfr.fr - En mairie : boîte aux lettres associatives

Remise des prix le samedi 17 janvier 2026 à 11 h, en mairie, salle Gonnet

Découvrez les autres activités de notre Association

www.parlaren-bedarrido.org - 🚹 Parlaren Bedarrido - 🔽 06 12 85 42 77

L'association «Parlaren Group Prouvençau», représentée par madame A-M Ferreira, traite les données recueillies dans les fiches d'inscription au « Concours de crèches provençales bédarridaises » à des fins STRICTEMENT organisationnelles. Les données seront détruites une fois les résultats proclamés. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits veuillez contacter l'association «Parlaren Group Prouvençau» en vous référant aux coordonnées mentionnées dans le formulaire d'inscription.











Concours de Crèches Provençales Bédarridaises

Composées de santons d'argile

Règlement du concours

PRÉAMBULE

L'association PARLAREN GROUP PROUVENÇAU DE BEDARRIDO organise un concours de crèches provençales dans le but de valoriser L'ART SANTONNIER qui a façonné notre IDENTITÉ PROVENÇALE, de créer des échanges, nouer des contacts et partager une passion.

ARTICLE 1 - QUI PEUT PARTICIPER?

Le concours est ouvert à tous les habitants de Bédarrides. Une seule inscription par famille est autorisée .

Les membres du JURY ne pourront pas participer.

ARTICLE 2 - INSCRIPTION GRATUITE

L'inscription au concours est libre et gratuite, clôture le 05 DÉCEMBRE 2025. Les fiches d'inscription seront disponibles à la MAIRIE, dans les COMMERCES, sur le SITE de l'association www.parlaren-bedarrido.org et de celui de la VILLE de Bédarrides.

Les FICHES pourront être déposer dans la BOITE AUX LETTRES ASSOCIATIVES qui se trouve à droite du hall d'accès de la MAIRIE, ou chez la présidente de l'association Anne-Marie FERREIRA au N°I, avenue de la Gare, 84 370 BÉDARRIDES, également par courrier et par courriel à l'adresse am.ferreira68@sfr.fr.

ARTICLE 3 - CONDITIONS

Le concours concerne uniquement les crèches provençales traditionnelles agrémentées de santons en argile. Il est demandé d'utiliser des éléments naturels pour le décor (bois, mousse, cartons).

L'association ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels dommages.

ARTICLE 4 - DROIT À L'IMAGE

Les participants autoriseront le jury à réaliser des photos de leur crèche et à les utiliser dans le cadre du concours avec vidéoprojection lors de la remise des prix.









